

**Mesures salariales 2018**

**une augmentation significative est indispensable**

À l'ordre du jour de la CPB (commission paritaire de branche) du 30 novembre seront abordées les mesures salariales. Nous avons tous en mémoire le gel du SNB (salaire national de base) décrété l'an dernier par les employeurs.

Tous les salariés des entreprises des IEG ont été marqués par ce 0 % ; ils en ont vécu depuis les conséquences en termes de baisse de pouvoir d'achat, avec notamment :

- L'augmentation des prix à la consommation (1,1 % sur un an) résultant entre autres de la hausse des prix de l'alimentation.
- La hausse des prix des logements (+3,5 % sur un an).
- Réduction drastique des Avancements au Choix dans la grande majorité des entreprises.

Le contexte économique du secteur de l'énergie couramment décrié comme étant en difficulté par les employeurs ne passe plus. Les salariés ne doivent plus subir les choix de politique industrielle et sociale émanant de l'Europe, de certains lobbys, voire même du gouvernement. . .

Les indicateurs sont passés au positif, les salariés doivent en bénéficier, l'INSEE vient de relever sa prévision de croissance pour 2017 de 1,6 à 1,8 %. Selon l'institut, du jamais vu depuis 2011.

**Les revendications de FO sont donc COHÉRENTES, JUSTIFIÉES ET LÉGITIMES :**

- augmentation du SNB de 1,5 %.
- avancements individuels au choix : enveloppe globale minimale de 0,8 % de la rémunération principale.
- Mesures d'ancienneté : impact de 0,6 % de l'enveloppe globale.
- refonte des échelons d'ancienneté.
- revalorisation des salaires à l'embauche.
- Révision de la majoration résidentielle.

**FO Énergie et Mines demande aux employeurs de revaloriser le travail des salariés à leur juste valeur et non pas sur le principe d'une augmentation « mesurée » (en langage « employeur », minimale).**